

# - Information syndicale - ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Mont-de-Marsan, le 11 février 2022

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Dans chacune des régions du réseau national des CMA, la **CGC CMA** constitue une liste afin que des membres de celle-ci, soient présents parmi les représentants élus du personnel.

A la suite de la mise en place de la CMAR Nouvelle Aquitaine il y a un an, ces représentants porteront la voix de près de 1 700 personnes, après avoir été désignés selon un **nouveau mode d'élection**.

Compte tenu de l'actualité et des nombreux chantiers en cours, c'est un moment très important de votre vie professionnelle.

Vous appréciez à juste titre les cinq missions de la **CGC CMA**.

Vous aimez son approche, constructive, objective, tout autant que revendicative et argumentée dès que nécessaire, animée par la volonté d'aller de l'avant, en étant un lien indispensable entre l'employeur et toutes les catégories de salariés.

Grâce à vos bulletins de vote, vos futurs élus issus de la liste présentée par la **CGC CMA** auront à se prononcer sur les sujets clés de votre activité : vos conditions de travail, vos rémunérations, votre santé et sécurité au travail, votre qualité de vie dans vos établissements.

Je vous invite par conséquent, syndiqués ou non, à nous contacter dès maintenant, afin de compléter la liste **CGC CMA Nouvelle Aquitaine** en cours de constitution :

[syndicat-cgccma@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:syndicat-cgccma@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr)

- ↪ Vous appartenez aux catégories « employé », « maîtrise », « cadre », « cadre supérieur ».
- ↪ Vous travaillez au siège de la CMAR, dans l'un des services de l'offre de service aux territoires et entreprises (anciens « sièges » et antennes des 12 départements), dans l'un des centres de formation.
- ↪ Vous êtes membres du personnel non enseignant, membres du personnel enseignant.

## Candidatez à la future liste CGC CMA de la Nouvelle Aquitaine

Date de dépôt des listes présentées par les organisations syndicales : entre le mercredi 9 et le jeudi 24 mars 2022

Bien sincèrement.



Délégué syndical régional CGC CMA

Pour joindre Hervé RENOUX, délégué syndical CMAD Charente : 06 64 09 05 88

Pour me joindre : 07 88 73 62 60

8 réunions d'information et d'échanges (VISIOCONFERENCE) – Pour toute personne, syndiquée ou non syndiquée - Inscription par mail, aux dates et horaires suivants (envoi du lien de participation à la réunion, en retour)

Mardi 15/02 (12 H 45 – 13 H 30 ou 17 H 30 – 18 H 30) – Mercredi 23/02 (12 H 45 – 13 H 30 ou 17 H 30 – 18 H 30) – Jeudi 03/03 (12 H 45 – 13 H 30 ou 17 H 30 – 18 H 30) – Mardi 15/03 (12 H 45 – 13 H 30 ou 17 H 30 – 18 H 30)

CGC CMA – 23, avenue CAFFIN 94210 La Varenne-Saint-Hilaire - <https://www.cgc-cma.fr/>

Contact : [syndicat-cgccma@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:syndicat-cgccma@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr)

Construisons ensemble des solutions d'avenir

## JE SUIS ELU(E) REPRESENTANT(E) DU PERSONNEL A LA CPL DE LA CMAR

**6 REUNIONS PAR AN** (exceptionnellement 8 au maximum, moins de 6 normalement si je suis suppléant(e)).

- ↪ Temps de réunion, temps de déplacement et temps alloué à la préparation et au CR de chaque réunion, comptabilisés dans mon temps de travail effectif
- ↪ Frais de déplacement pris en charge par l'employeur

**SELON LES SUJETS** : Je suis consulté(e) - Je suis tenu(e) informé(e) – Je peux émettre des avis par le biais d'un vote – Je peux participer à une mission sur le terrain

**FORMATION CONTINUE, CARRIERES , BUDGET, SECURITE, SANTE,...**

- ↪ **CPL en formation ordinaire** : Plan de développement des compétences - Durée et à l'aménagement du temps de travail  
Avancements et promotions - Bilan social - Répartition des agents dans les classes 1, 2 ou 3 - Entretiens professionnels  
Budget - Comptes rendus de l'assemblée générale, du conseil de perfectionnement.
- ↪ **CPL CHSCT** : Prescriptions législatives et réglementaires en matière d'hygiène et sécurité - Projets d'aménagements, de construction et d'entretien des bâtiments (hygiène et sécurité au travail) - Méthodes et techniques de travail, choix des équipements de travail (santé des agents) - Prévention des risques professionnels - Adaptation des postes de travail (notamment pour les personnes handicapées) - Aménagement temporaires des postes de travail (notamment pour les femmes enceintes) - Mesures de prévention par des actions de sensibilisation et d'information - Formation des agents en matière d'hygiène et de sécurité.

## LES CINQ MISSIONS QUE LA LISTE CGC CMA S'ENGAGE A ACCOMPLIR

1. Représenter et défendre les intérêts de **toutes les catégories du personnel** ;
2. Œuvrer à la **réussite de la CMAR**, dont le résultat a une incidence sur l'avenir du réseau CMA France et de ses salariés ;
3. Défendre, aider et amplifier la **cohésion** entre les personnels des établissements issus de trois régions différentes ;
4. Améliorer **les conditions de travail, la santé et la qualité de vie au travail**, de façon juste et équitable, pour toutes et tous ;
5. Soutenir les initiatives et les actions pour **favoriser l'accomplissement et l'épanouissement individuels**, quel que soit le poste occupé.

## LES POINTS DE VIGILANCE DE LA FUTURE LISTE CGC CMA NOUVELLE AQUITAINE

**Qui fait quoi ?**

- ↪ Cohérence des organigrammes, fiches de poste et fiches de mission

**Communication interne**

- ↪ Homogénéité (Elus / DG / DR / DT / encadrement) - De proximité – Facilitant la cohésion et l'implication du personnel

**Sécurité, Santé et Qualité de Vie au Travail**

- ↪ Actions préventives et correctives – Amélioration du bien-être et de l'efficacité

**Reconnaissance professionnelle de l'employeur**

- ↪ Recours aux critères classants (avancements)
- ↪ Développement des compétences et des carrières (GPEC)

**Annualisation du temps de travail des professeurs - Heures supplémentaires et complémentaires**

- ↪ Suivi homogène – Comptabilisation juste et correcte

## L'ACTION NATIONALE DE LA CGC CMA

L'augmentation de la valeur du point, bloquée depuis plus de 10 années désormais – La mise en place d'un système de rémunération proche de celui de la fonction publique – Le bénéfice dans toutes les régions, d'une gouvernance et d'un management, à la hauteur d'établissements régionaux de grande taille – Une meilleure synergie entre CMA France et les CMAR, ainsi qu'une collaboration prononcée entre les CMAR, dans l'intérêt du personnel et de la pérennité du réseau